

CONSIGNES DE VOL MONDIAL DE L'ULM 2024

PILOTES VISITEURS

ULM TOUTES CLASSES AVION & HÉLICOPTÈRE

Aérodrome Blois-le-Breuil (LFOQ)

Du 12 au 15 septembre 2024 Les arrivées en vol sont possibles à partir du jeudi 12 septembre



www.mondialulm.fr

Venir au MULM en toute sécurité

Cette nouvelle édition du MULM doit permettre de voir encore plus d'ULM dans toutes les classes et de tous les types, au sol et en vol, avec des vols d'exposants, des vols d'animation et bien sur de nombreux visiteurs venant en vol (ULM, avion, hélicoptère) sur les trois jours mais possiblement dès le jeudi.

La sécurité des vols est une des clés de sa réussite et elle repose sur la responsabilité de tous.

Ces consignes de vols pour les pilotes visiteurs (traduite en anglais) décrivent les procédures d'inscription obligatoire sur le site www.mondialulm.fr avant la venue en vol et les trois procé- dures d'intégration possibles :

Consignes CIRCUIT SUD destinées aux ULM qui veulent se rendre sur le parking ULM en se posant sur la 12-30 herbe (650m x 50m), radio en français uniquement.

Consignes CIRCUIT NORD destinées aux avions, hélicoptères et ULM qui veulent se rendre sur le parking avion sur la 12-30 revêtue (1250m x 30m), radio en français ou anglais.

Consignes spécial PARAMOTEURS qui peuvent venir en vol sur le salon ou voler à partir de la zone paramoteur avec une radio de vol libre.

Et pour encore plus de sécurité, nous recommandons l'emploi sur votre smartphone de l'application SAFESKY (partenaire du MULM) pour tous les aéronefs (paramoteur compris) qui offre un mois d'utilisation gratuite avec votre inscription au MULM.

Si vous l'activez, même en ayant votre téléphone dans votre poche, vous faciliterez grandement la perception de votre aéronef par les autres aéronefs et aussi la visibilité de l'ensemble des trafics par la direction des vols.

Venez nombreux et faites-le savoir!

Bons vols en route vers le MULM.

Sébastien PERROT Président de la FFPLUM

Éric BELLINGHERYDirecteur des vols

SOMMAIRE

03	Plan général du salon
04	Programme des vols ULM
05	Consignes pilotes accédant par voie aérienne
06	Généralités ZRT - points d'entrée SUD et NORD
07	> Consignes de vol circuit SUD
14	> Consignes de vol circuit NORD
20	> Consignes de vol spécial PARAMOTEURS
32	Faq

Contacts

PLAN GÉNÉRAL DU SALON





Bienvenue au Mondial de l'ULM 2024

PROGRAMME DES VOLS ULM

BALLE BA 000	4 0000	A B 4 B 4 F	DIEN DI ANNINO DECODÉNEAUY DE VOLO	
MULM 202	4 - PROGR	AMME AE	ÉRIEN : PLANNING DES CRÉNEAUX DE VOLS	
JEUDI	08:00	15:00	VOLS VISITEURS ET EXPOSANTS	
12 septembre	15:00	17:00	VOLS DE QUALIFICATION STOL	
2024	17:00	18:30	VOL DE RÉPÉTITIONS	
	18:30	20:00	VOLS VISITEURS ET EXPOSANTS	
VENDDEDI	07:00	11:30	VOLS LOCAUX ET PARAMOTEURS	
VENDREDI	08:00	11:30	VOLS VISITEURS ET EXPOSANTS	
13 septembre	11:30	13:30	INAUGURATION - VOL DE PRÉSENTATION	
2024	13:30	18:00	VOLS VISITEURS ET EXPOSANTS	
	18:00	18:30	VOL PRÉSENTATION MODEL RÉDUIT	
		10100	- CELLECTIVITO MICELET CONT	
SAMEDI	07:00	11:00	VOLS LOCAUX AÉROSTATS ET PARAMOTEURS	
14 septembre	08:00	11:00	VOLS VISITEURS ET EXPOSANTS	
202 <i>4</i>	11:00	11:30	VOLS PRESENTATIONS MODEL REDUIT	
	11:30	13:30	VOLS DE PRESENTATIONS	
	13:30	15:30	VOLS VISITEURSETEXPOSANTS	
	15:30	17:00	VOLS DE PRESENTATIONS	
	17:00	18:00	VOLS FINALE COMPÉTITION STOL	
	18:00	19:00	VOLS VISITEURSETEXPOSANTS	
	19:00	21:00	VOLS DE PRÉSENTATIONS + VOLS DE MODEL REDUIT	
			ETARTIFICE	
DIMANCHE	08:00	10:30	VOLS LOCAUX AÉROSTATS ET PARAMOTEURS	
15 septembre	08:00	10:30	VOLS VISITEURS ET EXPOSANTS	
2024	10:30	11:00	VOLS D'AMON PATROUILLE LOCAL	
	11:00			
	12:30	20:00	VOLS VISITEURS ET EXPOSANTS	

13 septembre

9h00 - 20h00.

possibles à partir de 9h00

le jeudi 12 septembre

2024

d'ouverture

au public

et typologie

LE PROGRAMME DES VOLS PARAMOTEUR

EST DISPONIBLE à LA PAGE 21

VOLS VISITEURS

- Le MULM sera accessible en vol. Les arrivées et départs sont possibles à partir du jeudi
- · Les basés pourront voler le jeudi et le vendredi, selon le programme
- Un système de parkage et du carburant seront proposés

VOLS EXPOSANTS

- Les exposants auront la possibilité d'effectuer des vols de promotion tout au long du salon dans les conditions du programme.
- Ces vols ne seront pas autorisés durant les vols d'animation de la zone évènement principale.

VOLS PARAMOTEURS & AÉROSTATS

- Les paramotoristes pourront effectuer des vols locaux dans leur volume alloués.
- Les constructeurs de paramoteurs auront la possibilité de faire essaver leurs équipements
- Les aérostats pourront évoluer les samedi matin et le dimanche matin à partir de la zone paramoteur

VOLS DE PRÉSENTATION

ESPACE AÉRIEN FERMÉ EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AUX VOLS DE PRÉSENTATION

- Le MULM propose des temps forts avec des vols de présentation sur les 3 jours avec uniquement des ULM
- L'objectif est de montrer au grand public des vols d'ULM dans la diversité des différentes classes par des pilotes expérimentés
- Les exposants pourront présenter leurs machines en vol Ces vols seront commentés par un speaker
- Les exposants souhaitant participer aux vols de présentation devront s'inscrire auprès du Directeur des vols et lui communiquer les éléments de présentation et participer aux briefings.
 Un vol de répétition pourra être demandé le jeudi entre 17:00 et 18:30



15 septembre

9h00 - 20h00.

14 septembre

9h00 - 20h00.

CONSIGNES GÉNERALES DE VOL POUR LES PILOTES ACCÉDANT PAR VOIE AÉRIENNE LES CONSIGNES PARAMOTEURS

sont détaillées à partir de la p.20 de ce document

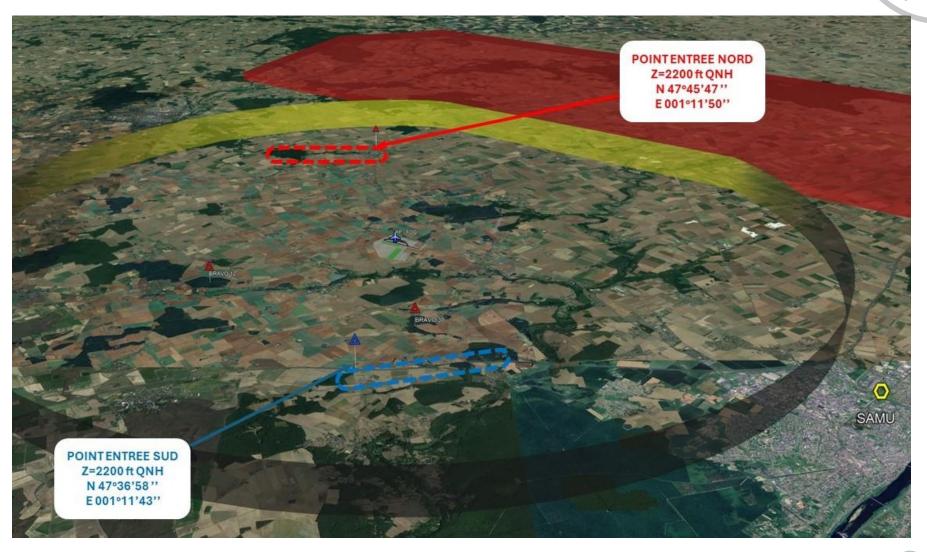
- Tous les pilotes doivent au préalable être inscrits et avoir reçu un numéro d'autorisation avec un indicatif et un point d'entrée N (NORD) ou S (SUD)
- Tous les pilotes devront valider la lecture des consignes de vols pour valider leur inscription
- Chaque pilote recevra une vignette par fichier informatique qu'il devra imprimer et apposer obligatoirement de manière visible pour les parqueurs
- Les créneaux de vol perdus doivent faire l'objet d'une nouvelle demande en ligne sur <u>https://mondialulm.fr</u>. En cas de déroutement il restera possible avant de repartir en vol de contacter le DV par téléphone au 06 45 47 39 30, qui pourra allouer un nouveau créneau en fonction des créneaux disponibles.
- La ZRT fait 6,5NM de rayon centrée sur l'aérodrome de Blois-Le Breuil, hauteur 4000ft AMSL
- Attention les points d'entrée de la ZRT, les fréquences, les circuits, cheminements et les consignes sont différentes selon que le pilote se pose sur la piste 12/30 revêtue, (circuit NORD) ou qu'il se pose sur la piste MULM en herbe, (circuit SUD)

- L'ensemble des consignes et informations, est décrit pour chaque circuit SUD et NORD dans les pages suivantes
- Un Webinaire "ZOOM" sera proposé par la direction des vols afin de permettre aux pilotes qui le souhaitent d'avoir des informations complémentaires et de répondre à leurs questions.
- Les pilotes de Pendulaires et 3 axes doivent impérativement prévoir des dispositifs d'ancrage au sol pour leur appareil et de les mettre en place dès leur arrivée au parking pour prévenir tout risque en cas de dégradation des conditions météorologiques
- Avant d'entreprendre son vol le pilote devra prendre connaissance avant son départ des dernières mises à jour des consignes de vol publiées par l'organisation et disponibles en ligne
- SAFESKY: pour prévenir les risques de rapprochement entre aéronefs et augmenter la sécurité, l'utilisation de l'application smartphone SAFESKY par tous les équipages et pendant tout le vol est vivement recommandée.
- Le pilote devra prévoir une marge suffisante de carburant (>30 minutes de vol) et préparer des alternatives de déroutement (météo, encombrement,...): suggestions:
 BASES ULM DE FOUGERES SUR BIEVRE LF3128 à 15NM/154°, CHOUZY LF4155 à11NM/174°.ou aérodromes d'AMBOISE DIERRE / LFEF; VIERZON / LFFV; TOURS LE LOUROUX / LFJT; ORLEANS SAINT DENIS / LFOZ; LA FLECHE / LFAL; SAUMUR SAINT FLORENT / LFOD; LOUDUN / LFDL.

GÉNÉRALITÉS ZRT POINTS D'ENTRÉE NORD ET SUD

BASCULEZ SUR LA FRÉQUENCE ATIS 127,350 MHZ

> PRISE DES CONSIGNES OBLIGATOIRE



CONSIGNES DE VOL CIRCUIT SUD PISTE 12/30 HERBE ULM

- Arrivées par le SUD/ SUD-EST/ SUD-OUEST, recommandées entre le 121°et le 300°
- Si arrivée par le NORD, contournement obligatoire de la ZRT
- Respect du créneau horaire

LE PILOTE:

- Écoute obligatoire et prise d'informations sur fréquence ATIS 127.350 MHz, avant d'entrer dans la ZRT, (pour obtention des consignes d'arrivée, piste et paramètres)
- Puis avant d'entrer dans la ZRT le pilote bascule sur la Fréquence MULM OPERATION 130.200 Mhz (uniquement en français)

Coordonnées point « SUD » : N 47°36'58" / E 001°11'43" : Pont sur l'A10 3.8 nautiques au sud du terrain, en bout de forêt caractéristique

- Au passage du point SUD (SIERRA) le pilote s'annonce (obligatoirement en français) avec son numéro d'autorisation: « S (Sud) + M (multiaxe) / G (autogire) / P (pendulaire) / H (Helico)) + n° d'autorisation... »
- En cas de saturation du trafic dans le circuit, ou sur consignes opérateur radio sol, le pilote retarde son intégration dans le circuit par une mise en attente à 2200 ft QNH dans le circuit d'attente proposé, par virages à gauche

- Puis en suivant les consignes de l'opérateur radio sol, descend vers 1 400 ft QNH et en fonction du QFU de la piste en service
- **QFU 12 :** effectue une vent arrière main droite via le point BRAVO 12
- QFU 30 : effectue une base directe en main gauche par le point BRAVO 30

Coordonnées B 12 : N 47°39′21″ - E 001°08′43″ (petit bois rectangulaire) pour un circuit main droite piste 12 en service.

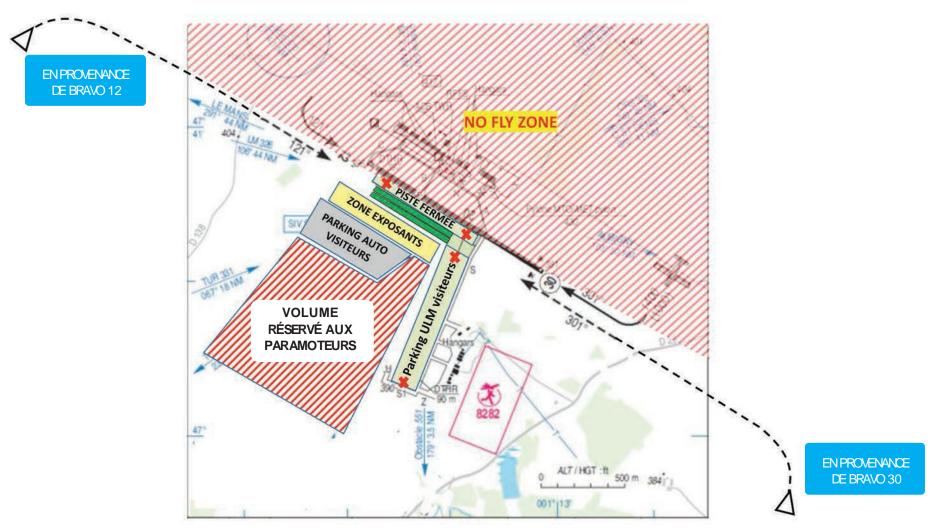
Coordonnées B 30 : N 47°38′05″ - E 001°12′45″ (petit bois en C) pour un circuit main gauche piste 30 en service

- Au point BRAVO 12 ou 30, le pilote s'annonce à nouveau, puis silence radio à l'écoute en poursuivant son intégration jusqu'à l'atterrissage selon instruction opérateur radio
- Une fois posé et la piste dégagée par le bout, le pilote bascule sur la fréquence MULM SOL 123,250 MHz et se met aux ordres des parqueurs
- Les aéronefs exposants devront se signaler aux parqueurs pour un guidage vers leurs stands d'exposition
- Clôture OBLIGATOIRE du plan de vol par le pilote (vols transfrontaliers) Tél. +33 1 56 301 301

CONSIGNES PILOTES CIRCUIT SUD PISTE 12/30 HERBE ULM



CONSIGNES PILOTES ARRIVÉE SUD PISTE 12/30 HERBE ULM



CONSIGNES DE VOL CIRCUIT SUD PISTE 12/30 HERBE ULM

SECURITÉ DANS LE CIRCUIT

ATTENTION A LA DENSITÉ DU TRAFIC > SURVEILLANCE VISUELLE ACCRUE

ADOPTER UNE VITESSE COMPRISE ENTRE 90 ET 100 KM/H POUR FLUIDIFIER LE TRAFIC

INTERDICTION DE DÉBORDER AU NORD DE L'AXE 12/30 PISTE HERBE

DIMENSION DE LA PISTE: 650 M x 50M

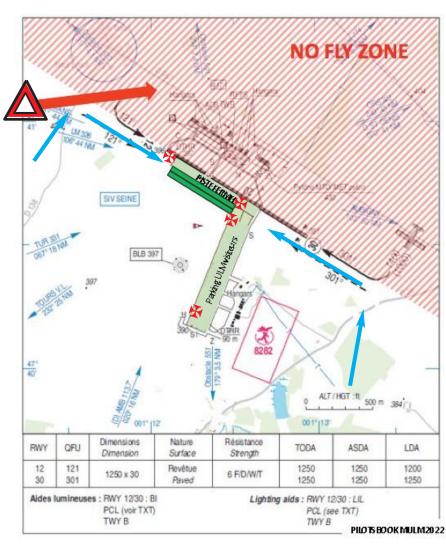
LES INTÉGRATIONS RADIO EN ANGLAIS SE FONT EXCLUSIVEMENT PAR LE CIRCUIT NORD (PISTE 12/30 REVÊTUE)

DÉGRADATION DES CONDITIONS MÉTÉO NE PERMETTANT PLUS D'ASSURER DE BONNE CONDITION DE SÉCURITÉ POUR LE VOL À VUE (RESPECT CONDITION VMC) LES PILOTES SONT TENUS DE SE DÉROUTER AVANT DE PÉNÉTRER DANS LA ZRT

PANNE RADIO:

- AVANT D'ENTRER DANS LA ZRT >> DÉROUTEMENT OBLIGATOIRE
- APRES ENTRÉE DANS LA ZRT ET AVANT LE POINT S SORTIR DE LA ZRT ETDÉROUTEMENT
- APRES PASSAGE DU POINT S ET 1^{ER} CONTACT RADIO : POURSUIVRE LE CIRCUIT EN RESPECTANT LES CONSIGNES DE VOL JUS QU'À L'ATTERRISSAGE

CONSIGNES DE VOL CIRCUIT SUD PISTE 12/30 HERBE ULM



- Les arrivées par le SUD et sur la fréquence MULM OPERATIONS (130.200 MHz) doivent respecter la NO FLY ZONE définie ci-contre!
- Le secteur NORD du terrain étant réservé aux utilisateurs de la piste 12/30 revêtue!

CONSIGNES PILOTES CIRCUIT SUD PLAN DE CIRCULATION PISTE SUD 12/30 HERBE

- Utilisation de la piste 12/30 herbe, piste 12 circuit main droite / piste 30 circuit main gauche
- Pas d'atterrissage et de décollage simultanés
- Une fois posé et piste dégagée, le pilote se met aux ordres des parqueurs et bascule sur la fréquence MULM SOL 123.250 MHz
- Une fois au parking arrimer sa machine au sol (obligatoire pour les pendulaires et 3 axes)
- Clôture OBLIGATOIRE du plan de vol par le pilote (Tél. +33 1 56 301 301)

ARRIVÉE QFU 12



DÉPART QFU 12



ARRIVÉE QFU 30



DÉPART QFU 30



CONSIGNES PILOTES DÉPART SUD PISTE 12/30 HERBE ULM

- A la mise en route, fréquence MULM SOL 123.250 MHz, aux ordres des parqueurs
- Au point d'attente de la piste le pilote bascule sur MULM OPERATION, 130.200 MHz
- Les départs sont effectués en auto-information, en assurant la séparation avec le décollage précédent vers une altitude de 1700 ft QNH afin d'assurer une séparation verticale avec les arrivées SUD (1400 ft QNH depuis les points B12 ou B30)
- QFU 12 : route 130 recommandée à maintenir jusqu'à la sortie de la ZRT (7 Nm)
- QFU 30 : route 290 recommandée à maintenir jusqu'à la sortie de la ZRT (7 Nm)
- Le survol des points d'entrée en base (B12 et B30) est à éviter pour les appareils en sortie
- Le pilote maintient l'écoute sur la fréquence MULM OPERATION, 130.200 MHz jusqu'en sortie de ZRT
- Les départs sont réalisés par le SUD de la piste non revêtue 12/30
- L'activation des plans de vol est sous la responsabilité du Commandant de bord (Tél. +33 1 56 301 301)

CONSIGNES DE VOL CIRCUIT NORD PISTE 12/30 REVÊTUE (1250 M X 30 M)

Suite Fermeture du service AFIS toutes les arrivées et départs se ferons en Auto-Information.

Arrivées par le NORD : NORD-OUEST, recommandés entré le 301°et le 120°. Si arrivée par le SUD contournement obligatoire de la ZRT. Respect du créneau horaire alloué

Le Pilote:

- Ecoute obligatoire et prise d'information fréquence ATIS 127,350 Mhz avant d'entrer dans la ZRT (Piste en service, paramètre, consignes)
- Puis, bascule sur la fréquence 118,455 Mhz Blois Operations Nord en français ou en anglais.
- Et rejoint le point de report NORD à un altitude de 2200Ft/ QNH avec circuit d'attente proposé pour palier un engorgement possible des circuits.

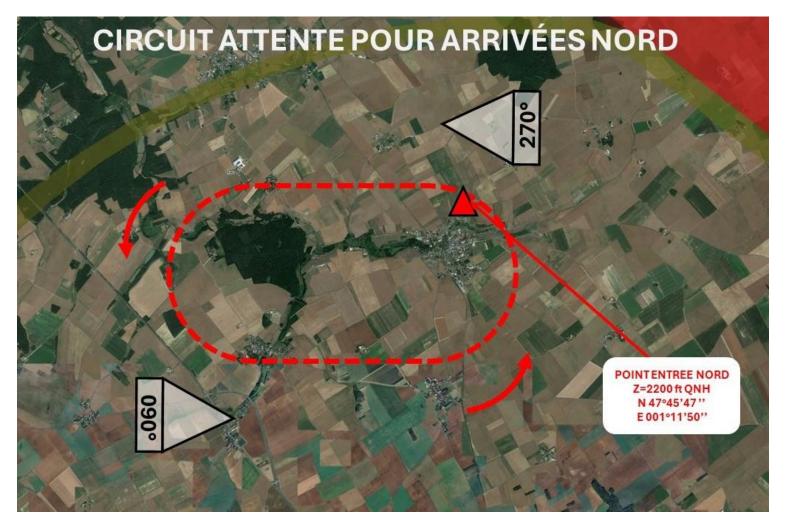
Point de report NORD (Novembre) N47°45'47" / E001°11'50"

- Au passage du point de report Nord, contact radio obligatoire avec le coordinateur , le pilote s'annonce avec son numéro d'autorisation :
 - « N (Nord) + (A (avion) / M (multiaxe) / G (autogire) / P (pendulaire) / H (classe 6)) + n° d'autorisation...»
- Avec la phraséologie règlementaire habituelle en auto-information, le pilote poursuit son circuit standard à 1400 ft QNH (1000 ft AGL) vers le vent arrière du QFU en service, en suivant les consignes éventuelles transmises par l'opérateur radio tout en assurant sa séparation avec le trafic environnant.
 - Piste 12 revêtue : circuit habituel à main gauche
 - Piste 30 revêtue : circuit habituel à main droite
- Au sol : roulage en suivant les consignes de l'opérateur radio , jusqu'au parking Nord puis aux

ordres des parqueurs

•Clôture **OBLIGATOIRE** du plan de vol par le pilote (vols transfrontaliers) > **+33 156 301 301**

CONSIGNES PILOTESARRIVÉE NORD PISTE 12/30 REVÊTUE



CONSIGNES PILOTES CIRCUIT NORD - PISTE 12/30 REVÊTUE

SÉCURITÉ DANS LE CIRCUIT:

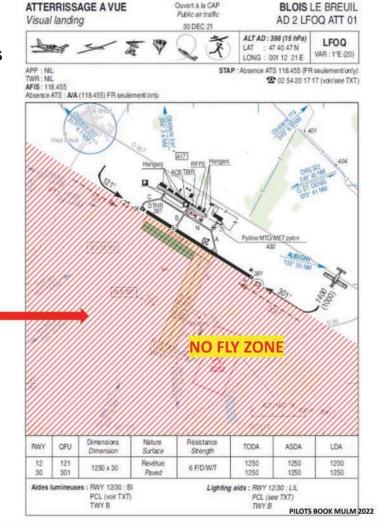
- ADAPTEZ VOTRE VITESSE EN FONCTION DE LA DENSITÉ DU TRAFIC
- INTERDICTION DE DÉBORDER AU SUD DE L'AXE 12/30 PISTE REVÊTUE / 1250 M X 30 M
- LES INTÉGRATIONS RADIO EN ANGLAIS SE FONT EXCLUSIVEMENT PAR LE CIRCUIT NORD
- DÉGRADATION DES CONDITIONS MÉTÉO NE PERMETTANT PLUS DE RESPECTER DE BONNE CONDITION DE SÉCURITÉ POUR LE VOL À VUE (RESPECT CONDITION VMC) LES PILOTES SONT TENUS DE SE DÉROUTER AVANT DE PÉNÉTRER DANS LA ZRT

PANNE RADIO:

- AVANT D'ENTRER DANS LA ZRT > DÉROUTEMENT OBLIGATOIRE
- APRES ENTRÉE DANS LA ZRT ET AVANT LE POINT N SORTIR DE LA ZRT ET DÉROUTEMENT
- APRES PASSAGE DU POINT N ET 1ER CONTACT AVEC l'OPERATEUR RADIO POURSUIVRE LE CIRCUIT EN RESPECTANT LES CONSIGNES DE VOL JUSQU'À L'ATTERRISSAGE

CONSIGNES PILOTES CIRCUIT NORD PISTE 12/30 REVÊTUE

- Les arrivées par le NORD et sur la fréquence Blois Opérations Nord (118.455 MHz) doivent respecter les circuits d'arrivée standard et ne pas dépasser l'axe de piste 12/30 au SUD.
- Le secteur SUD du terrain étant réservé aux utilisateurs des pistes 12/30 en herbe!

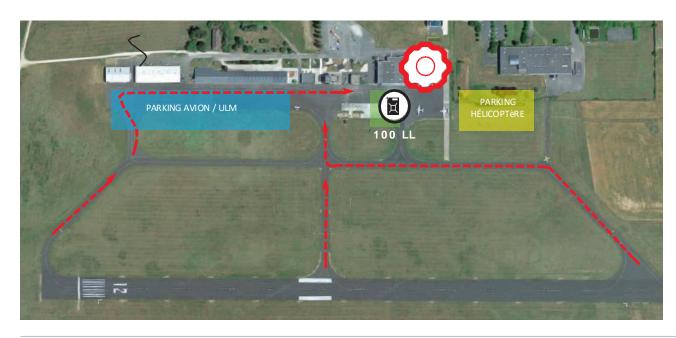




NO FLY ZONE

CONSIGNES PILOTES CIRCUIT NORD PISTE 12/30 REVÊTUE ROULAGE / STATIONNEMENT / AVITAILLEMENT

- Stationnement obligatoire en zone NORD aux ordres des parqueurs
- Avitaillement AVGAS et JET A1 avec carte BP ou carte bancaire
- Redevances d'atterrissage et de stationnement offertes par l'Aérodrome de Blois-Le Breuil
- Une fois au parking il est recommandé d'arrimer sa machine au sol (ULM Pendulaire et Multiaxes)
- · Une navette permettra aux équipages arrivés en zone Nord de se rendre sur le salon en zone Sud



CONSIGNES PILOTESDÉPART CIRCUIT NORD PISTE 12/30 REVÊTUE

- Contact radio obligatoire avec Blois Opération Nord avant décollage sur 118.455 MHz à la mise en route
 - Le pilote s'annonce en auto-info avec son numéro d'autorisation :
 « N (NORD) + (Aa (avion) / M (multiaxe) / G (autogire) / P (pendulaire)/ H (classe 6)) + n°...»
 - · Respect du créneau horaire
- Les sorties s'effectuent par le Nord-Est de l'aérodrome, entre le 301° et le 120°
- Les aéronefs sous plan de vol devront activer leur plan de vol auprès du SIV
- L'activation des plans de vol est sous la responsabilité du Commandant de bord
- Maintien de l'écoute Blois Opération Nord jusqu'en sortie de ZRT

CONSIGNES SPÉCIALES PARAMOTEURS PLAN DU VILLAGE



- A Direction des vols (enregistrement des pilotes, contrôle des documents, assurances, licences).
- Commissaire de piste (contrôle des machines et autorisation accès à la piste).



- Accès pour les pilotes campeurs à la zone de préparation Paramoteur.
- Accès pour les pilotes du village à la zone de préparation paramoteur et pistes.
- Point de contrôle des pilotes et machines venant du camping.
- (DV) Directeur des vols.



PROGRAMME DU VILLAGE PARAMOTEURS

Infos pratiques

PROGRAMME DU JEUDI

09:00 - 15:00	Vols libres pour les visiteurs
15:00 - 17:00	Qualification compétition STOL
17:00 - 18:30	Vols de répétition
18:30 - 20:00	Vols libres pour les visiteurs
20h00	Fin des vols

PROGRAMME DU VENDREDI

07:00 - 11:30	Vols libres pour les visiteurs
11:30 - 13:30	Présentation Ouverture MULM
13:30 - 18:00	Vols libres pour les visiteurs
18:00 - 18:30	Présentation Aero-model
18:30 - 20:00	Vols libres pour les visiteurs
20:00	Fin des vols

PROGRAMME DU SAMEDI

07:00 - 10:00	Vols Aérostats vols libres pour les visiteurs
08:00 - 11:00	Vols libres pour les visiteurs et Exposants
11:00 - 11:30	Vols de presentation de Model réduit
11:30 - 13:30	Vols de presentation
13:30 - 15:30	Vols libres pour les visiteurs et Exposants
15:30 - 17:00	Vols de présentation
17:00 - 18:00	Finale Compétitions STOL
18:00 - 19:00	Vols libres pour les visiteurs
19:00 - 20:00	Vols de présentation
20:00- 20:30	Vols de présentation Model-réduit + paramoteur
	Fin des vols

PROGRAMME DU DIMANCHE

07:00 - 10:00	Vols Aérostats
08:00 - 10:30	Vols libres pour les visiteurs et Exposants
10:30 - 12:30	Vols de présentation clôture
12:30 - 20:00	Vols libres pour les visiteurs
20:00	Fin des vols

CONSIGNES DE VOL PARAMOTEUR VISITEURS PAR VOIE AÉRIENNE



 AVANT DE VENIR AU MULM Inscrivez-vous sur le site <u>www.mondialulm.fr</u> afin d'obtenir un indicatif radio.

L'arrivée sur le Salon Mondial de l'ULM sans autorisation sera systématiquement refusée par les contrôleurs.

- La sécurité est le maître mot du Mondial de l'ULM. Après les éditions précédentes qui se sont parfaitement déroulées, notre objectif est de garder le même cap pour cette année.
- Attribution d'un indicatif radio spécifique pour les ULM en fonction de la classe de la machine (gestion des vitesses),
 c'est le seul indicatif qui devra être utilisé pour les contacts radio.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE



 RADIO VOL LIBRE OBLIGATOIRE 147,00 Mhz



ALTIVARIO AU MINIMUM

CONSIGNES DE VOL PARAMOTEUR VISITEURS PAR VOIE AÉRIENNE

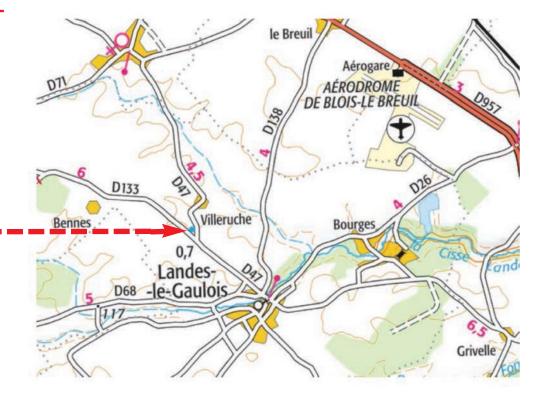
• ARRIVÉES PAR LE SUD/ SUD-EST/ SUD-OUEST, RECOMMANDÉES ENTRE LE 121°ET LE 300°.



SI ARRIVÉE PAR LE NORD, CONTOURNEMENT OBLIGATOIRE DE LA ZRT.

- L'intégration des paramoteurs dans la ZRT se fera par l'ouest sur la fréquence radio 147.000 Mhz (radio vol libre).
- Le point d'intégration se fera OBLIGATOIREMENT parle point de passage du "Château d'eau de Landes-le-Gaulois".





CONSIGNES DE VOL PARAMOTEUR PROCÉDURE D'INTÉGRATION DES PILOTES

Arrivées par le Sud/ Sud-Est/ Sud-Ouest, recommandées entre le 121° et le 300°



- Si arrivée par le nord, contournement obligatoire de la ZRT
- Intégration dans la ZRT, sur la fréquence paramoteur, fréquence radio 147.000 Mhz (vol libre) aux ordres du DVA Paramoteur.
- L'intégration des paramoteurs dans la ZRT se fera par l'ouest à 150m AGL / 500 ft AGL par un passage OBLIGATOIRE à la verticale "Château d'eau de Landes-le-Gaulois".
- Les pilotes de paramoteur veilleront à ne pas dépasser l'altitude maxi de 275m qNH / 900ft qNH afin de ne pas interférer avec les circuits d'arrivée à 650m qNH / 2200ft qNH des aéronefs en circuit sud pour la piste 30/12 herbe.

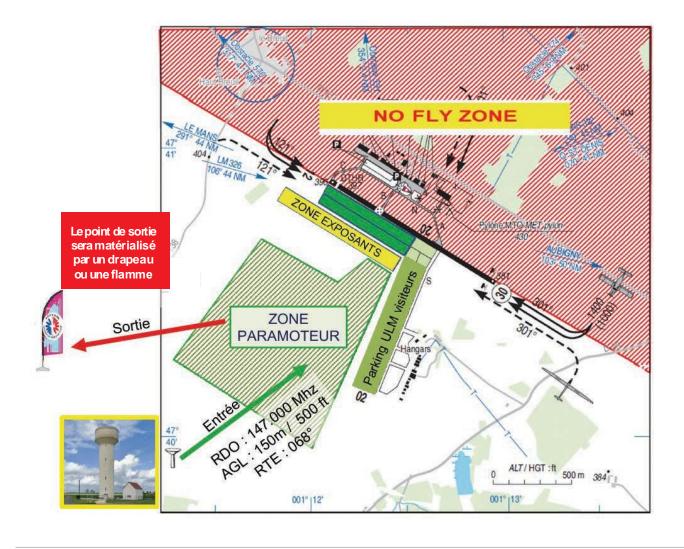
47°39'41" N - 001°10'14"E, radial 231°
3,4km de l'aérodrome de Blois-le-Breuil

- Les pilotes devront s'annoncer par leurs identifiants radio : « Paramoteur + n°... », puis silence radio en restant en écoute d'eventueel instruction du DvA paramoteur.
- Le DVA paramoteur ou commissaire de piste rappellera les consignes d'approches au(x) pilote(s), puis donnera l'autorisation de pénétrer dans la zone d'atterrissage.
- Route au 068° depuis verticale Château d'eau.

CONSIGNES DE VOL PARAMOTEUR PROCÉDURE D'INTÉGRATION DES PILOTES



CONSIGNES DE VOL PARAMOTEUR PROCÉDURE D'INTÉGRATION DES PILOTES



CONSIGNES DE VOL PARAMOTEUR DÉPART / RETOUR DEPUIS LE MULM PAR VOIE AÉRIENNE



· FORMALITÉS DE CONTRÔLE

Pré enregistrement sur le site <u>www.mondialulm.fr</u> afin d'obtenir une identification radio.

- A la tente fédéral du village paramoteur > présentez vos documents :
 - · Brevet paramoteur,
 - Assurance
 - · Carte d'identification ULM
 - Déclaration d'Aptitude au vol ULM



MATÉRIEL
 OBLIGATOIRE



• RADIO VOL LIBRE OBLIGATOIRE 147,00 Mhz



ALTIVARIO AU MINIMUM

• Le commissaire de piste rappellera au(x) pilote(s) les consignes de décollage et d'approche pour le retour.

CONSIGNES GÉNÉRALES DES PRÉSENTATIONS EN VOL

- Le présentation en vol sont soumises aux disposition de l'arrété Manifestation Aerienne V3 du 29 Mars 2024, la manifestation aérienne du MULM est un SAP (Spectacle Aérien Public) non simple, classé MAP (Manifestation Aérienne soumise à autorisation Préfectorale).
- Les exposants qui souhaiteront présenter en vol leurs machines et/ou ailes en vol devront se faire enregistrer dés leur arrivée auprès du directeur des vols (ou DvA pour les paramoteurs), communiquer les éléments de présentation avec les documents originaux des pilotes et des aéronefs de présentation
- Les pilotes de présentation devront remplir et remettre au Directeur des vols (si possible par mail en amont du MULM à <u>direction-vols@mondialulm.fr</u>) le document « CERFA 16179 fiche de participation à un SAP »



- https://www.ecologie.gouv.fr/sites/defaut/files/cerfa_16179_Participation_SAPv1.pdf
- Les pilotes auront la possibilité d'effectuer un vol de répétition le jeudi entre 17h00 et 18h30. En fonction de l'expérience récente en manifestation aérienne des pilotes de présentation avec l'aéronef présenté ou vols en patrouille, le Directeur des vols pourra imposer un vol de répétition.
- Le DV leur attribuera une heure précise de passage pendant les créneaux de présentation
- TOUS les pilotes de présentation devront impérativement participer physiquement aux briefing fixés par le directeur des vols. Un appel nominatif avec un émargement sera réalisé, toute absence au briefing du jour se traduira par l'interdiction du vol de présentation
- Ces vols pourront être commentés par un speaker en coanimation avec l'exposant.



CONSIGNES GÉNÉRALES DES PRÉSENTATIONS EN VOL

- Une réunion préparatoire des pilotes de démonstration est obligatoire. Toute absence, retard du pilote présentateur verra sa présentation annulée, sans possibilité de créneau de rattrapage.
- Un appel systématique sera effectué en plus de l'émargement de la feuille de présence pour s'assurer que TOUS les pilotes présentateurs auront participé réellement et physiquement aux briefings.
- Les machines devront être prêtes au point d'attente décollage, moteur chaud, 5 minutes minimum avant le créneau horaire prévu.
- Les présentations sont effectuées sous la responsabilité de l'exposant.
 Ce dernier s'assurera que le pilote désigné dispose des qualifications et compétences nécessaires.
- Le survol du village Paramoteur et du public est strictement INTERDIT, la NO FLY ZONE devra être respectée.
- La présence de passager à bord d'un aéronef n'ayant pas une fonction technique nécessaire à l'exécution de la présentation en vol est interdite.

CONSIGNES GÉNÉRALES DES PRÉSENTATIONS EN VOL

· Les pilotes effectuant des présentations en vol doivent répondre à des règles spécifiques :

N°	RÉFÉRENCES RÈGLEMENTAIRES	RÈGLE ALTERNATIVE		CONDITIONS		
2	SAP.OPS.205 II 1°	Évolutions sous 500 ft Extension de la période de validité de l'expérience récente d'un pilote de 36 à 60 mois plus 16 jours	moyens de ré - Compens par une o présentat représent - Maintien	L'étude de sécurité fournie par le demandeur doit au moins contenir les moyens de réduction du risque suivant : - Compenser l'altération des capacités de pilotage en présence d'un public par une obligation de 3 entraînements et/ou répétitions du programme de présentation en vol dans le dernier mois dans un environnement représentatif et - Maintien de la distance minimale au public à 100m (ou plus selon la vitesse et le type d'évolution cf.SAP.OPS.305)		
3	SAP.OPS 205 II 1°	Évolutions sous 500 ft Pour un pilote qui ne vérifie pas les conditions d'expérience au point SAP.OPS.205 II 1°	L'étude de sécurité fournie par le demandeur doit au moins contenir les moyens de réduction du risque suivant : - Aucune manœuvre acrobatique ou inusuelle sous 500 ft - Pas d'autorisation d'évolution hors décollage(s) / atterrissage(s) sous 300 ft - Compenser l'altération des capacités de pilotage en présence d'un public par une obligation de 3 entraînements et/ou répétitions du programme de présen-tation en vol dans le dernier mois dans un environnement représentatif et - Maintien de la distance minimale au public à 100m (ou plus selon la vitesse et le type d'évolution cf.SAP.OPS.305)			



• FORMALITÉS D'INSCRIPTION POUR LES PRÉSENTATIONS

Pré enregistrement sur le site <u>www.mondialulm.fr</u> ou auprés de la direction des vols (bungalow Dv) ou à la la tente fédérale du village Paramoteurs pour les paramotoristes.

Nom de l'exposant / constructeur >
Nationalité >
Matériel présenté classe ULM, type, modèle
Identification aéronef >
 Noms du (des) pilote(s) > Brevet, assurance, carte d'identification >
Créneau horaire de présentation et secteur >
• Speaker constructeur : oui non Noms :
Autres informations >

FAQ - foire aux questions

PEUT-ON VENIR EN VOL SUR LE MULM?

Oui, en ULM (toutes classes), en avion, en hélicoptère. Cela suppose de s'inscrire auparavant sur les creneaux disponibles sur le site www.mondialulm.fr

A PARTIR DE QUAND PEUT-ON VENIR EN VOL ?

Le salon ouvre le vendredi matin à 8h mais les arrivées en vol sont possible le jeudi à condition de s'inscrire en ligne avant. Il y aura des possibilités de restauration dès le jeudi midi, des douches et des sanitaires le jeudi soir.

QUELS SONT LES CIRCUITS D'INTÉGRATION EN VOL DU MULM ?

Le CIRCUIT SUD sur piste en herbe QFU 30/12 (dimensions 640m x 70m) qui conduit sur le parking ULM (voir consignes de Vol Circuit SUD)

Le CIRCUIT NORD sur la piste dure QFU 30/12 (dimensions 1 250m x 30m) qui conduit au parking avion avec la 100LL.

Les Paramoteurs peuvent intégrer en vol sur leur espace réservé, ou décoller depuis l'espace Paramoteur du salon.

PEUT-ON VOLER EN PARAMOTEUR SUR LE MULM ?

OUI! Soit directement en vol en s'inscrivant sur le site <u>www.mondialulm.fr</u> soit en rentrant sur le salon et en se rendant sur le village Paramoteur avec une inscription sur place qui est aussi possible en ligne.

Une radio aéronautique n'est pas nécessaire, une radio de vol libre suffit.

QUELLES SONT LES FRÉQUENCES RADIO ?

Circuit NORD et SUD : avant d'entrer dans la ZRT écoute obligatoire de l'ATIS : 127.350

En pénétrant la ZRT :

- Circuit SUD : MULM OPÉRATION

sur 130.200 en auto-info

- Circuit NORD : BLOIS

INFORMATION

sur 118.455 en auto-info Fréquence sol SUD : 123.250 (le taxiage sera aussi aux

drapeaux).

Fréquence radio vol libre pour les

Paramoteurs:

147.000 (radio obligatoire)

QUAND SE MET EN PLACE LA ZRT?

La ZRT est active du jeudi 31 Août 2023 04h00 UTC SR-30 (06h00 LT) au dimanche 03 Septembre 2023 19h02 UTC SS +30 (21h02 LT).

QU'EST-CE QUE SAFESKY PARTENAIRE DE LA FÉDÉRATION SUR LE MULM ?

SafeSky est une application gratuite sur smartphone (grâce à ce partenariat vous pourrez bénéficier d'un coupon gratuit en version premium lors de votre inscription au MULM) dont l'usage est fortement recommandée pour améliorer la sécurité de prévention des abordages.

Cette application permet de voir tous les autres aéronefs utilisant aussi cette application et de vous donner une alerte visuelle et sonore en cas de risque de trajectoire convergente, dans un rayon défini et une altitude définie par l'utilisateur 0,1NM-03NM ou 1NM-2NM ou 3NM-6NM ou 12-24 NM.

C'est un outil d'aide qui ne remplace pas le VOIR et EVITER qui est la règle aero. il faut absolument regarder dehors. Ce système peux être couplé au casque radio pour avoir une alerte sonore.



- Chaque pilote lors de son inscription sur le MULM recevra son indicatif radio et il recevra un mail avec un code SafeSky valable 1 mois.
- De plus cela va permettre aux coordinateurs en tour Nord et aux agents en charge des arrivées SUD de visualiser les mouvement dans les circuits d'arrivées un plus pour la sécurité des vols.

Ce système est aussi pratique pour les Paramotoristes. Il permettra meme dans votre poche de vous visualiser par la DV.

JE VIENS DE L'ÉTRANGER QUE DOIS-JE FAIRE ?

Si vous venez d'un pays espace Shengen, vous devez déposer un plan de vol, vous conformer à la règlementation en vigueur et vous inscrire sur le site www.mondialulm.fr
Si vous venez d'un pays hors Shengen, vous devez déposer un plan de vol, vous conformer à la règlementation en vigueur, vous inscrire sur le site

www.mondialulm.fr et « dédouanner » dans un aérodrome douanier (ce n'est pas le cas de Blois).

Les intégration radio en anglais, se font exclusivement par le circuit NORD.

Un accord DGAC /FFPPLUM permet aux ULM Européen selon BR 2018/1139 de 600kg de MTOM et 105kW max de bénéficier d'une exemption de demande de laisser-passer pour se rendre au MULM.

QUELS TYPES D'ANIMATION EN VOL PEUT-ON VOIR SUR LE MULM?

Sur les trois jours, il y a des « vols présentation » petit meeting (patrouille Paramoteur, aviation éléctrique, STOL) le vendredi matin, le samedi soir et le dimanche en clôture.

Il y a aussi les vols de démonstration exposants le samedi matin, le samedi après-midi, le dimanche matin.

JE ME POSE SUR LA ZONE NORD, COMMENT REGAGNER LE SALON?

Il y aura quelques navettes à disposition.

QUELLE ESSENCE AURAI-JE À DISPOSITION ?

Pour les ULM du carburant adapté sera à disposition dans le parking ULM (Zone SUD) et de la 100LL dans le parking Avion (Zone NORD).

Pour le SP98 la réservation est obligatoire sur le site. Le carburant ne sera plus délivré après 15h le dimanche.

Il est fortement conseillé de faire son avitaillement dès son arrivée.

DOIT-ON PAYER UNE TAXE D'ATTERRISSAGE ?

La Fédération et l'aérodrome de Blois-Le-Breuil vous offrent la taxe d'atterrissage.

QUELS SONT LES TARIFS D'ENTRÉE AU SALON POUR LES ÉQUIPAGES QUI ARRIVENT EN VOL ?

Pour les arrivées en vol, tarif réduit à 10€.

PEUT-ON CAMPER SUR LE MULM?

Directement sous les machines dans le parking ULM.

PEUT-ON VOIR VOLER DES CLASSES 5 BALLONS MOTORISÉS ?

Des vols de démonstration sont prévus le samedi matin et le dimanche matin* au lever du jour en zone paramoteur , sous réserve des conditions météo favorables et des disponibilités.



CONTACTS Mondial de l'Ulm

Éric BELLINGHERY **Directeur des vols**06 45 47 39 30

Guy FRADILLON **Directeur des vols suppléant**06 83 24 72 42

Christian SANTINI

Directeur des vols Apprenti 06 73 47 99 75

Coordinateurs

Coordinateurs des Vols 06 27 84 44 30

Gérard BOYER

Directeur des Vols Adjoint Paramoteur 06 82 33 73 10

Pascal VALLEE

Directeur des Vols Suppléant Paramoteur 06 25 62 69 75 Louis Thomas RENARD

Directeur des vol adjoint

Aérostat

06 80 24 25 32

Jérome BOURGOIN

Directeur des vol suppléant
adjoint Aérostat
06 82 91 26 31

Olivier HENRION **Responsable pistes** 07 88 41 82 31

Julien LAURENT **Régisseur général** 06 29 39 61 53

Jacques AYOUB **Médecin** 06 21 71 93 01 Georges HUMEAU Gestion MULM 06 58 58 77 97

Francis BERTHELET

Commercial - logistique
06 30 22 61 12

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM 01 49 81 74 43

ffplum@ffplum.org

www.ffplum.fr



mondialulm.fr

































